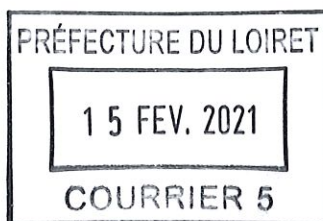


Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	49	49

Date de la convocation
2 février 2021

Numéro de la délibération
21-03

Objet de la Délibération
Contrat Ségilog 2021-2024



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 15 février 2021
Et publication ou notification
Le 18 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf février à dix-huit heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué le deux février deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence via l'application Zoom, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Patricia CHEVALIER (Suppléante de Muriel BATAILLE - Tournois), Jean-Michel BORDIER (RUAN), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Catherine GRISSELLES (Villeneuve-sur-Cosnie), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Damien MOREAU (Lion-en-Beauce), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Yves PINSARD (Bucy-St-Liphard), Sébastien ROJO (Patay), Alexandre THIBAudeau (Suppléant de Martial SAVOURE-LEJEUNE), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Grégory GONET (Messas), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), David CAMUS (Suppléant de Elisabeth MANCHEC - Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villerman), Jean-Yves GUINARD (Suppléant de Laurent SIMONNET – Meung-sur-Loire), Daniel THOUVENIN (Villorceau).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Laurent SEGANTI (Trinay).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Catherine AUBERT (Le Bardon), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Françoise ADRIEN (Villorceau),

Ainsi que : Fanny PIDOUX (Conseillère régionale référente)

Vu l'échéance du contrat commercial qui lit le PETR Pays Loire Beauce à la société Ségilog,

Vu la proposition de Ségilog portant sur l'acquisition de logiciels et de prestations de services par le PETR Pays Loire Beauce pour la période 2021 – 2024,

Considérant que la cession du droit d'utilisation est fixée à 621 € HT et que me coût annuel de la « maintenance et de la formation » est fixée à 69 € HT,

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	49	49

Date de la convocation
2 février 2021

Numéro de la délibération
21-03

Objet de la Délibération

Contrat Ségilog 2021-2024



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 15 février 2021

Et publication ou notification

Le 18 février 2021

Le Président du PETR Pays Loire Beauce propose de contractualiser avec Ségilog pour la période 2021-2024

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De contractualiser avec Ségilog pour la période 2021-2024,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER